

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018

Vendredi 25 MAI 2018 | PARIS





1

INTRODUCTION ET ORDRE DU JOUR

Ordre du jour

1- Introduction du Président de l'assemblée

2- Présentation des activités du Groupe en 2017 et des perspectives 2018

3- Présentation des résultats 2017

4- Zodiac Aerospace

5- Rapports du Conseil d'administration

◆ Gouvernance

◆ Rémunérations

◆ Présentation des résolutions

6- Rapports des commissaires aux comptes

7- Questions réponses

8- Vote des résolutions



**POWERED
BY TRUST**



2

ACTIVITÉS DU GROUPE EN 2017 ET PERSPECTIVES 2018

Bilan 2017

Très bonne exécution opérationnelle

Objectifs 2017 dépassés en termes de chiffre d'affaires, résultat opérationnel courant et cash flow libre

Transition CFM56-LEAP en bonne voie

Poursuite de l'amélioration de la rentabilité des Equipements aéronautiques et de la Défense

Dépenses soutenues d'investissements pour répondre à la demande et préparer l'avenir

Recentrage du portefeuille d'activités sur les marchés de l'Aéronautique et de la Défense

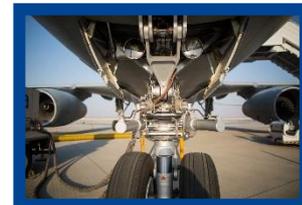
Vente des activités de Sécurité

Acquisition de Zodiac Aerospace pour créer un leader mondial en Aéronautique (#3 mondial*) et des Equipements Aéronautiques (#2 mondial)

* Hors avionneurs



Propulsion aéronautique et spatiale



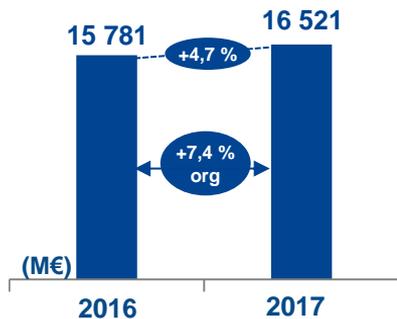
Equipements aéronautiques



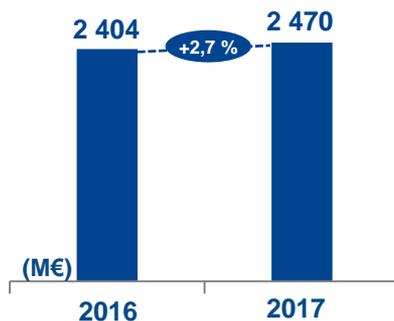
Défense

Chiffres clés 2017

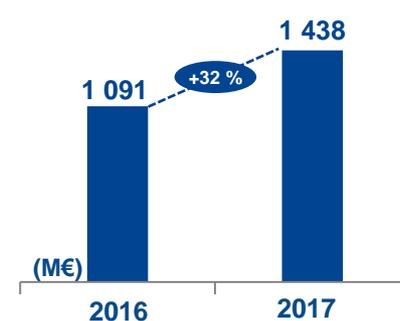
Croissance du **chiffre d'affaires ajusté** de l'ensemble des activités (+7,4 % en organique)



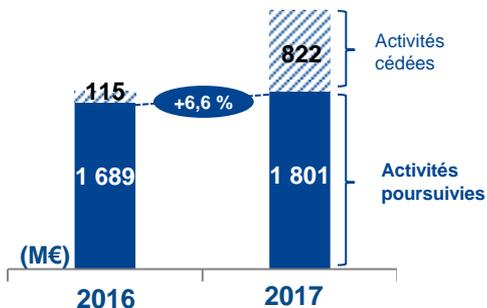
Résultat opérationnel courant ajusté à 15,0 % des ventes avec une forte amélioration des Equipements aéronautiques et de la Défense



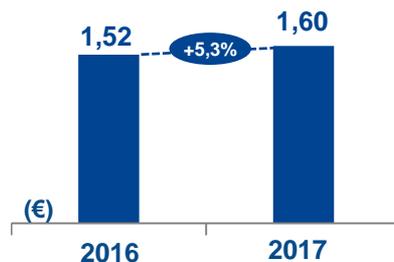
Cash flow libre représentant 58 % du résultat opérationnel courant ajusté



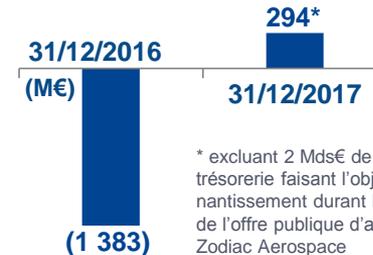
Résultat net ajusté (part du Groupe)



Dividende par action de 1,60 € par action



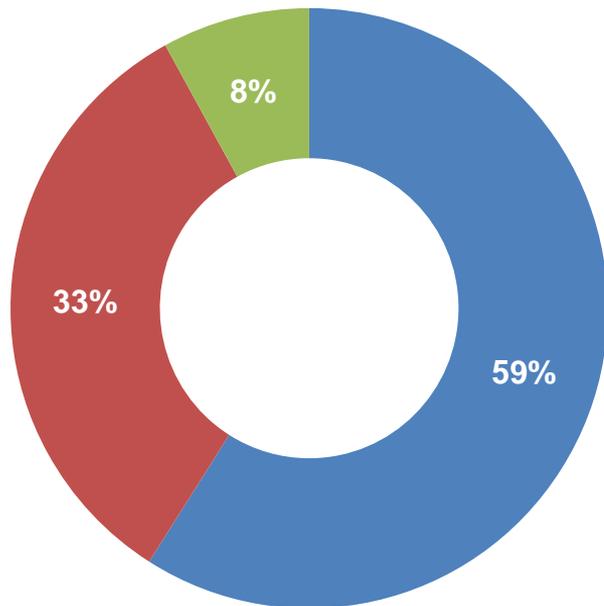
Trésorerie nette positive liée à la génération de cash flow libre et à la cession des activités de Sécurité



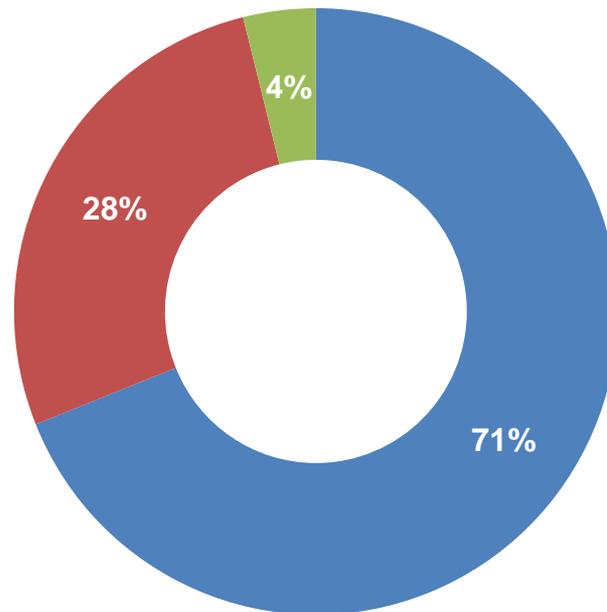
* excluant 2 Mds€ de sicav de trésorerie faisant l'objet d'un nantissement durant la période de l'offre publique d'achat de Zodiac Aerospace

Répartition du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant par activité en 2017

Chiffre d'affaires ajusté 2017
16,5 Mds €



Résultat opérationnel courant ajusté 2017
2,5 Mds €



■ Propulsion aéronautique ■ Equipements aéronautiques ■ Défense

Propulsion aéronautique et spatiale – Faits marquants

Succès commerciaux du LEAP

- ◆ 2 870 commandes et intentions d'achats reçues en 2017
- ◆ Carnet de commandes et intentions d'achats de 13 728 moteurs au 31 décembre 2017
- ◆ 59% de parts de marché sur l'A320neo au 31 décembre 2017

Baisse de la production du CFM56 en ligne avec les cadences d'assemblage des avionneurs

- ◆ Livraison de 1 444 moteurs CFM56 (en baisse par rapport à 1 693 en 2016)
- ◆ Demande soutenue
 - > 474 commandes et intentions d'achats reçues en 2017
 - > Carnet de commandes de 1 106 moteurs au 31 décembre 2017

Services pour moteurs civils en hausse de 11,2 % en 2017 (en \$)

- ◆ Croissance portée par les pièces de rechange et les services pour les moteurs CFM56 de dernière génération et des moteurs GE90
- ◆ Environnement favorable :
 - > Demande passagers en hausse de 7,6 %* en 2017 et en croissance attendue de 6,0 %* en 2018
 - > Profitabilité soutenue des compagnies aériennes

Acquisition de 12 Rafale supplémentaires par le Qatar

Turbines d'hélicoptères

- ◆ Sélection de l'Aneto-1K (premier modèle de 2 500 shp) par Leonardo pour motoriser l'AW189K

Spatial

- ◆ ArianeGroup a effectué 6 lancements d'Ariane 5 avec succès en 2017, en parallèle de la montée en puissance d'Ariane 6 dont le 1^{er} vol est prévu mi-2020



Pulse line du CFM56
Villaroche, France



Nouvelle famille de turbines Aneto

Equipements aéronautiques – Faits marquants

Nacelles pour l'A320neo

- ◆ Succès de la montée en cadence: Safran fournit les nacelles pour le LEAP-1A (+170 unités par rapport à 2016)
- ◆ Signature avec Airbus de la pérennisation du contrat de fourniture des nacelles de l'A320neo équipé de LEAP-1A

Augmentation des cadences pour l'A350

- ◆ Livraisons : trains d'atterrissage (+45 %), câblages (+38 %), transmissions de puissance (+66 %)

Premier vol de l'A330neo

- ◆ Safran fournit la nacelle du moteur, les trains d'atterrissage, les roues et freins*, câblages et autres systèmes

Leadership dans les freins carbone

- ◆ Base installée totale à près de 9 000 avions à fin 2017, en croissance de 9,8 %
- ◆ Nouveaux contrats signés en 2017 pour plus de 1 300 avions**

Dynamique positive des activités de services

- ◆ Croissance des services en Equipements de 7,0 % (en €) en 2017, grâce aux freins carbone et aux nacelles

Roulage électrique

- ◆ La solution de roulage électrique a fait l'objet d'une "Authorization to Market" par Safran et Airbus pour la famille des avions A320
- ◆ En fonction des retours des compagnies aériennes, le programme pourrait être lancé dans un avenir proche



Premier vol de l'A330neo



Intégration de l'ensemble propulsif pour l'A320neo

*Développés par Goodrich-Messier, une JV de Safran Landing Systems avec UTC Aerospace Systems

**Avions commerciaux de plus de 100 places

Défense – Faits marquants

Retour de la croissance organique: le portefeuille de produits répond aux besoins des clients

- ◆ Système de drones tactiques Patroller : développement en cours ; premières livraisons prévues en 2019
- ◆ Programme Scorpion pour l'armée française
 - Notification par la DGA de la première commande de véhicules blindés Griffon (319) et Jaguar (20) pour lesquels Safran fournit le viseur (PASEO) et le système de navigation
- ◆ Premières livraisons de jumelles multi-fonctions de nouvelle génération (LTLM II) pour l'armée américaine
- ◆ Poursuite de la montée en cadence du FADEC 4*, notamment pour le LEAP

Safran fournit des systèmes et équipements majeurs sur le Rafale

- ◆ FADEC (calculateurs électroniques pour moteurs), systèmes de navigation inertielle, gyroscopes des commandes de vols électriques
- ◆ Armement : fourniture de l'AASM Hammer pour l'Egypte et le Qatar

Innovation: combat du futur

- ◆ Safran a remporté le Projet de Science et Technologie (PST) Furious de la DGA, qui prépare le futur programme d'insertion de robots terrestres au sein des forces dans le cadre du programme Scorpion
- ◆ Safran a présenté le système optronique de nouvelle génération Euroflir 410 au salon du Bourget 2017

**Développé conjointement par Safran et BAE Systems à travers la joint venture FADEC International*

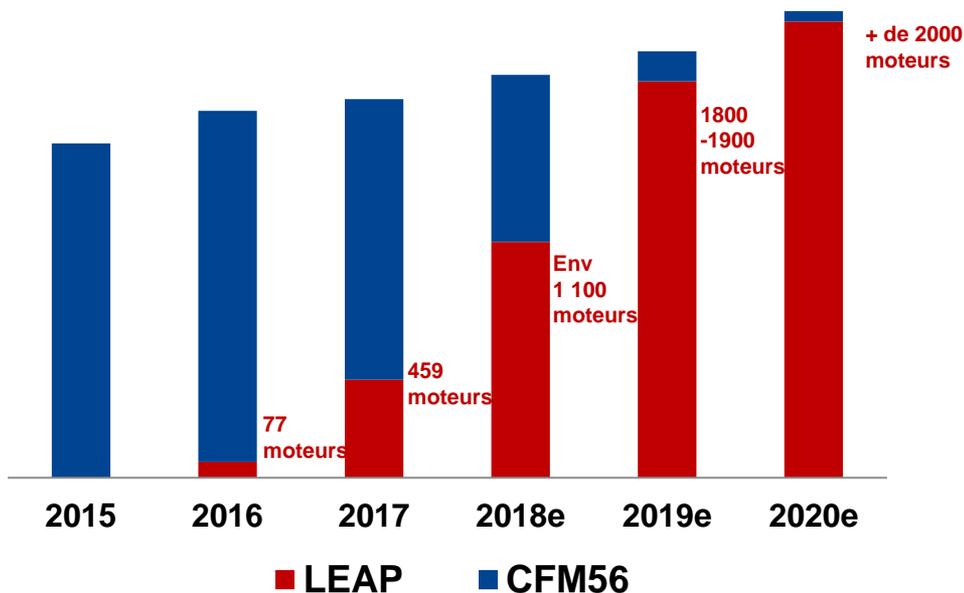


Rafale



Robot tactique eRider

Transition CFM56/LEAP : une montée en cadence industrielle inédite



En 2017 :

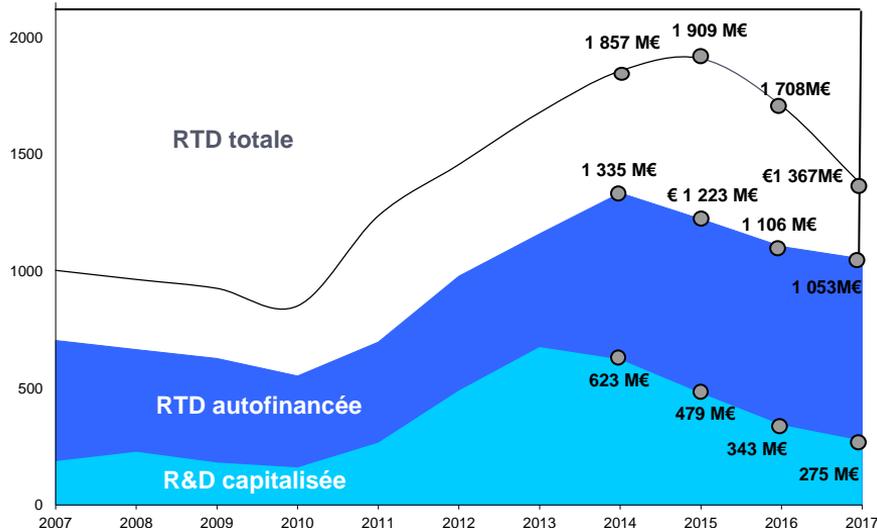
- ◆ 459 LEAP livrés par rapport à 77 moteurs en 2016, conformément aux objectifs
- ◆ Baisse du coût de production moyen du LEAP (LEAP-1A et LEAP-1B) d'environ 30% en 2017

En 2018 :

- ◆ Objectif de livraison d'environ 1 100 moteurs LEAP en 2018 et poursuite de la baisse des coûts de production

Recherche et développement : un axe fort et constant chez Safran

En M€ (activités poursuivies)



En 2017

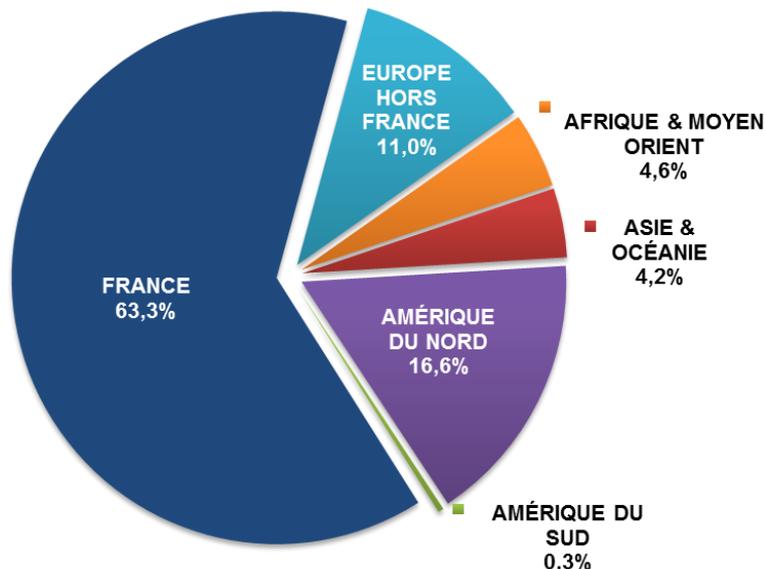
1 367 M€ dépensés en RTD dont 1 053 M€ autofinancés

Tendances pour 2018

- ◆ Poursuite de la tendance à la baisse de la R&D autofinancée
- ◆ Poursuite de l'augmentation de la R&T :
 - > 454 M€ en 2017
 - > +15% en 2018

Un groupe de 58 324 collaborateurs au 31/12/2017 (hors Zodiac Aerospace)

Effectifs au 31 décembre 2017



6 673 embauches externes en 2017 dont 2 236 personnes en France

+ 3 786 créations d'emplois sur les 5 dernières années (de 2013 à 2017 incluses)

81% des salariés dans le monde ont bénéficié d'au moins une formation en 2017

Perspectives 2018

Rappel

Les perspectives 2018 sont présentées en application complète de la nouvelle norme IFRS 15 pour la reconnaissance du chiffre d'affaires et sont basées sur les activités poursuivies (Propulsion aéronautique et spatiale, Equipements aéronautiques, Défense, Holding et autres) dans le périmètre du Groupe au 1^{er} janvier 2018

Safran confirme ses perspectives pour l'ensemble de l'exercice 2018. Par rapport aux chiffres clés estimés retraités de l'application d'IFRS 15 en 2017, Safran prévoit :

- **une croissance organique du chiffre d'affaires ajusté dans le haut de la fourchette de 2 % à 4 %. Sur la base d'un cours spot moyen estimé de 1,23 \$ pour 1 € en 2018, le chiffre d'affaires ajusté devrait légèrement croître**
- **une croissance du résultat opérationnel courant ajusté dans le haut de la fourchette de 7% à 10% (sur la base d'un cours couvert de 1,18 \$ pour 1 €)**
- **une génération de cash flow libre supérieure à 50 % du résultat opérationnel courant ajusté, un élément d'incertitude demeurant le rythme de paiement de plusieurs États clients**



**POWERED
BY TRUST**



3

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS 2017

Rappel: impacts de la vente des activités de Sécurité

Au S1 2017, Safran a finalisé la vente de ses activités de Sécurité

- ◆ Vente des activités de détection à Smiths Group en avril
- ◆ Vente des activités d'identité et de sécurité à Advent International en mai

Produit net des cessions : 3 Mds €

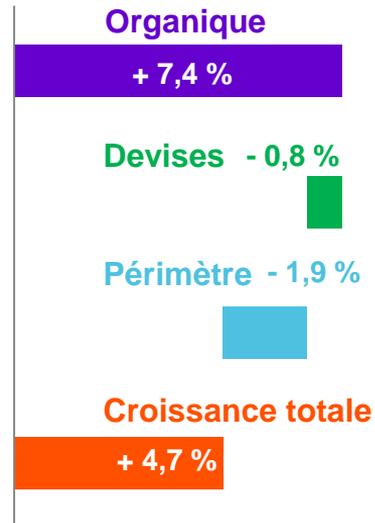
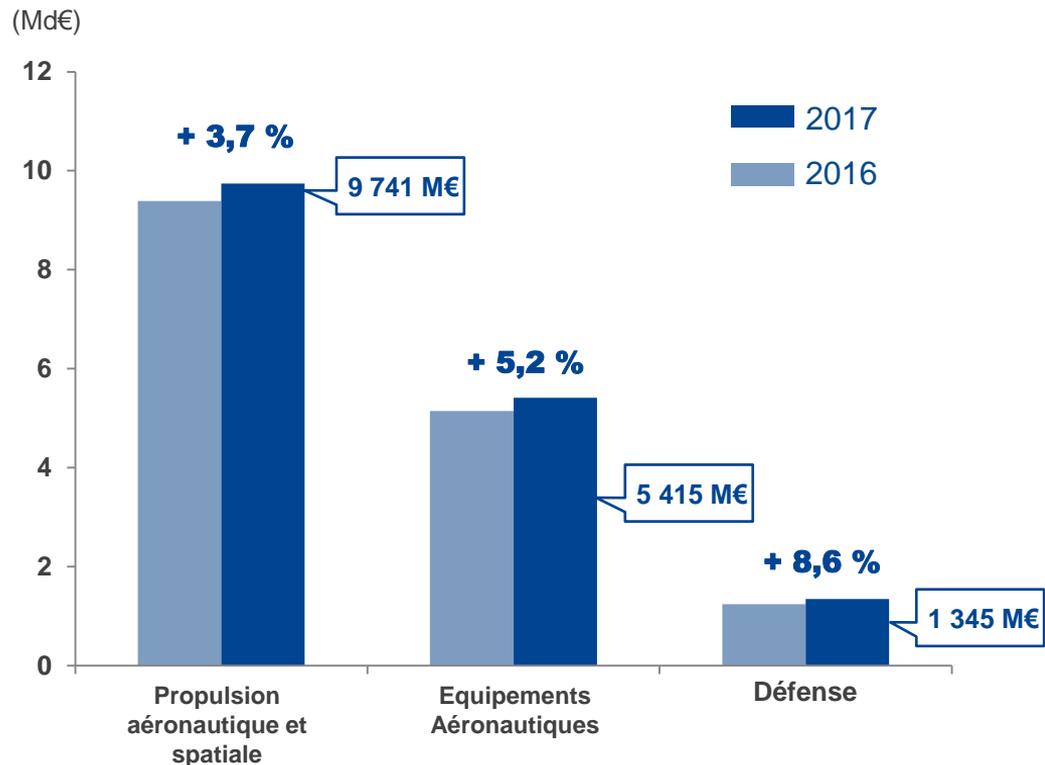
Contribution au résultat net ajusté en 2017

- ◆ 3 mois pour les activités de détection et 5 mois pour les activités d'identité et de sécurité (ROC: (1) M€)
- ◆ Plus value de cession : 824 M€

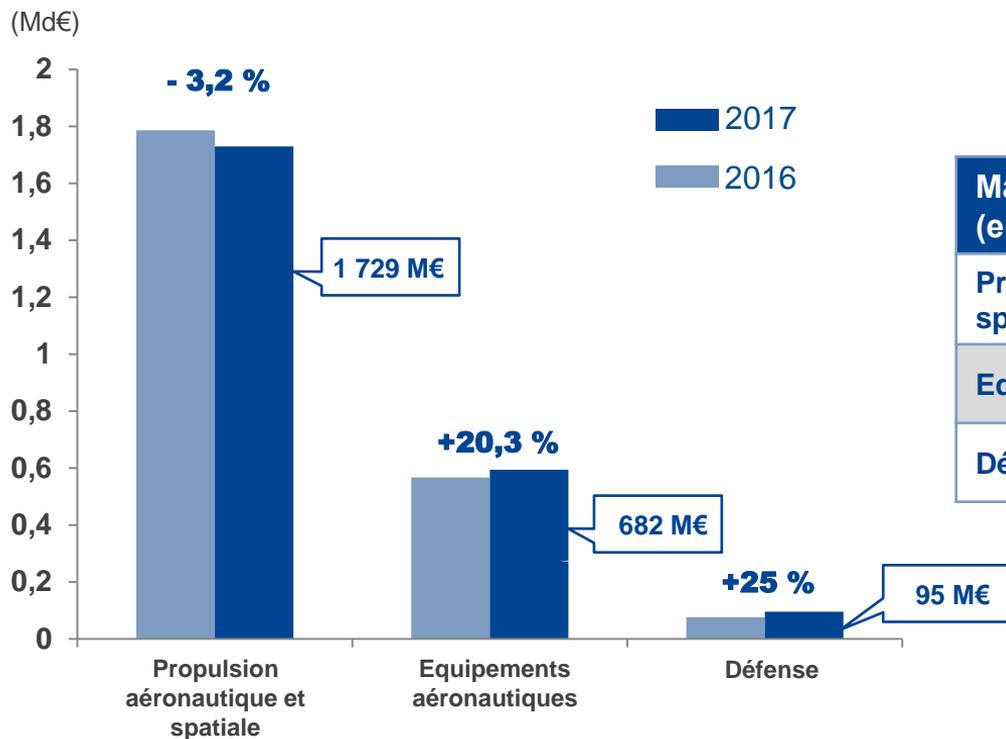
Compte de résultat ajusté

| <i>(En M€)</i> | 2016 | 2017 | Variation |
|--|---------------|---------------|------------------|
| Chiffre d'affaires | 15 781 | 16 521 | + 4,7 % |
| Résultat opérationnel courant | 2 404 | 2 470 | + 2,7 % |
| <i>% du chiffre d'affaires</i> | <i>15,2 %</i> | <i>15,0 %</i> | |
| Autres produits et charges opérationnels non courants | (18) | (90) | |
| Résultat opérationnel | 2 386 | 2 380 | |
| Résultat net des activités poursuivies | 1 744 | 1 864 | |
| Résultat net des activités destinées à être cédées | 117 | 823 | |
| Résultat de la période | 1 861 | 2 687 | |
| Résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle | (57) | (64) | |
| Résultat net – part du Groupe | 1 804 | 2 623 | |
| Bénéfice Net Par Action (BNPA en €) | 4,34 | 6,39 | |
| Bénéfice Net Par Action avant plus value de cession (en €) | 4,06 | 4,39 | |

Chiffre d'affaires ajusté 2017 par activité et évolution par rapport à 2016

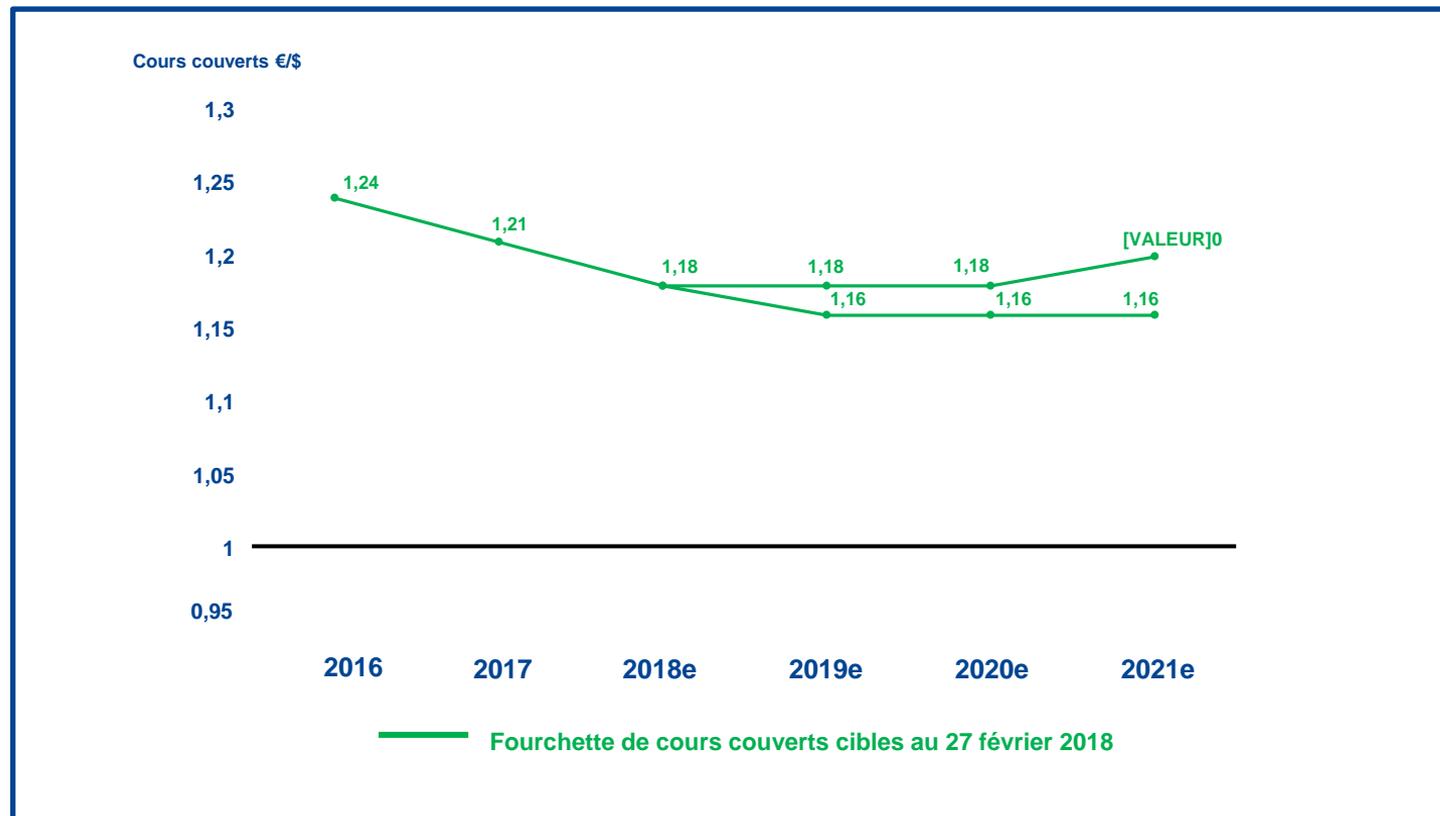


Résultat opérationnel courant ajusté 2017 par activité et évolution par rapport à 2016



| Marge opérationnelle courante (en % du chiffre d'affaires) | 2016 | 2017 |
|--|--------|--------|
| Propulsion aéronautique et spatiale | 19,0 % | 17,7 % |
| Equipements aéronautiques | 11,0 % | 12,6 % |
| Défense | 6,1 % | 7,1 % |

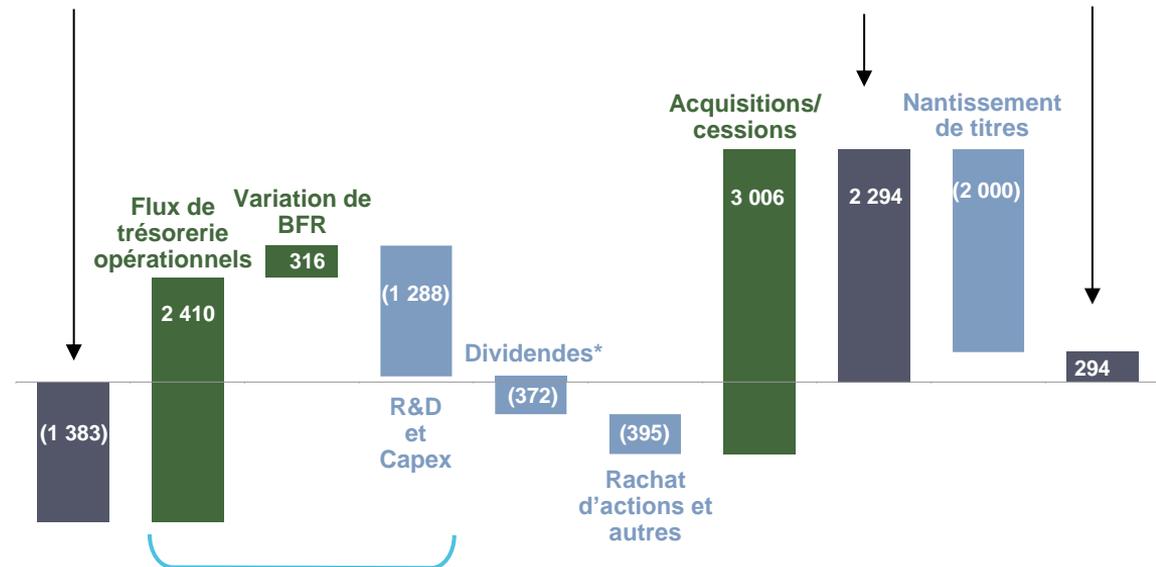
Politique de couverture de change



Cash flow libre et position de dette nette

(en M€)

Dette nette au
31 déc 2016



1 438 M€ de cash flow libre = + 32 %

Rachat d'actions 2017

- > Mise en oeuvre à partir de décembre 2016 et terminé en juin 2017
- > 6,4 millions d'actions rachetées classées en actions autodétenues

Acquisitions, cessions

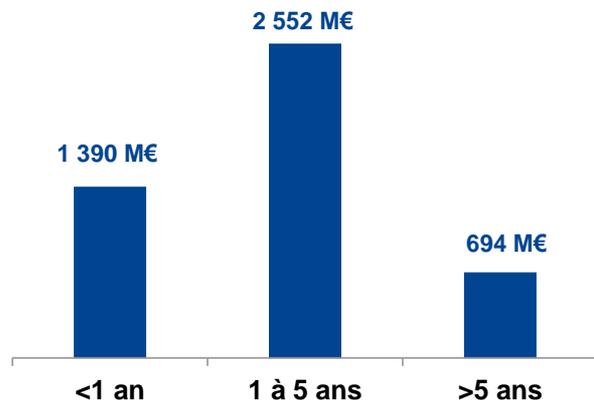
- > Produit net de cession lié à la vente des activités de Sécurité

Nantissement en décembre 2017 pour 2 Mds€ de sicav de trésorerie dans le cadre du financement de l'offre publique d'achat des actions de Zodiac Aerospace de janvier 2018

* Solde du dividende 2016 versé en juin 2017. Pour rappel, il n' a pas été versé d'acompte sur le dividende 2017 en décembre 2017.

Dettes brute et liquidité

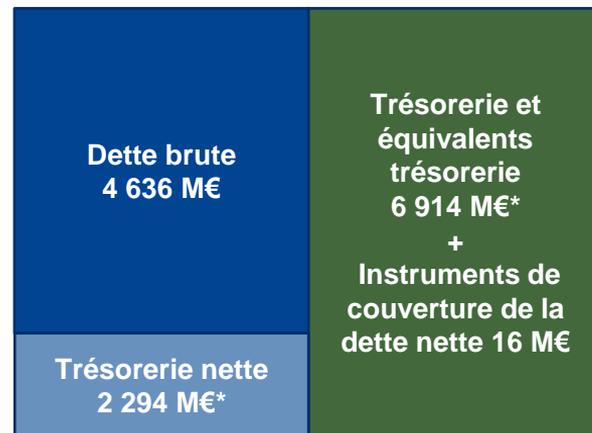
Echéancier de remboursement de la dette
(31 décembre 2017)



OCEANE (émises le 8 janvier 2016) – 650 M€, maturité 2020, zéro coupon

Obligations à taux variable - FRN (émises le 28 juin 2017) – 1 Md€ (500 M€ à 2 ans et 500 M€ à 4 ans)

Dettes brute et dette nette
(31 décembre 2017)



**Incluant 2Mds€ de sicav de trésorerie faisant l'objet d'un nantissement dans le cadre de l'offre publique d'acquisition sur Zodiac Aerospace*

Lignes de financement confirmées et non tirées :

- ◆ Lignes de crédit – 2,52 Mds€, maturité déc. 2020 – pas de covenant
- ◆ Prêt relais (1 Md€ - maturité mars 2019) mis en place en janvier 2017 pour l'acquisition de Zodiac Aerospace et annulé en février 2018

A l'issue de l'acquisition de Zodiac Aerospace, la dette nette de Safran atteint 3,1 Mds€ à fin mars 2018

Proposition d'un dividende de 1,60 euro par action et affectation du résultat social

Détermination du dividende (comptes consolidés ajustés)

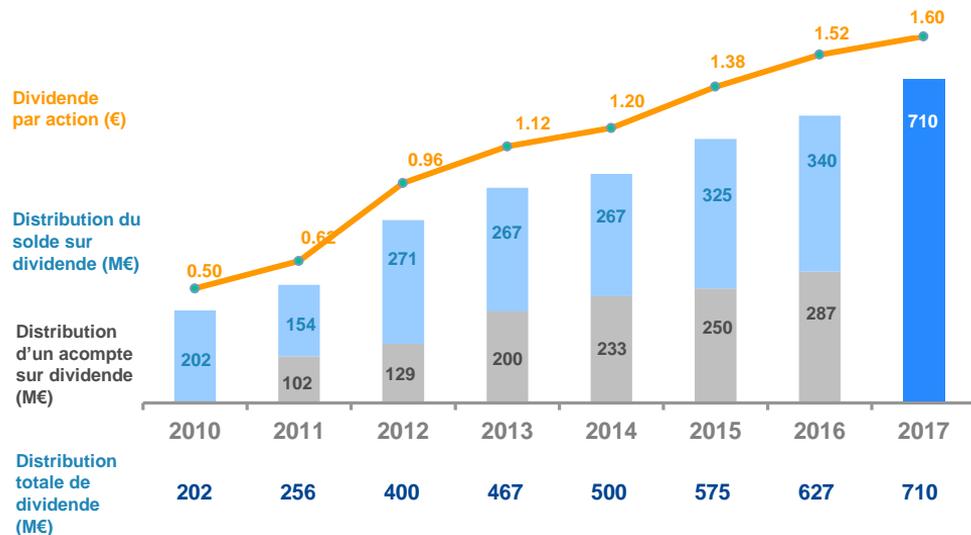
| En M€ | |
|---|--------------|
| Résultat opérationnel courant | 2 470 |
| Résultat opérationnel | 2 380 |
| Résultat net | 2 623 |
| <i>dont CICE</i> | 41 |
| <i>dont effet plus value de cession des activités de Sécurité</i> | 823 |
| Résultat net ajusté hors CICE et plus value de cession | 1 759 |
| Montant à distribuer | 710 |
| Soit en € par action | 1,60 |

Affectation du résultat social (comptes sociaux)

| En M€ | |
|------------------------|-------|
| Bénéfice de l'exercice | 1 360 |
| Report à nouveau | 1 801 |
| Bénéfice distribuable | 3 161 |
| Affectation | |
| Dividende | 710 |
| Report à nouveau | 2 451 |

Taux de distribution de 40%

Dividendes 2017



Proposition de versement d'un dividende de 1,60 € soumise au vote des actionnaires à l'Assemblée Générale

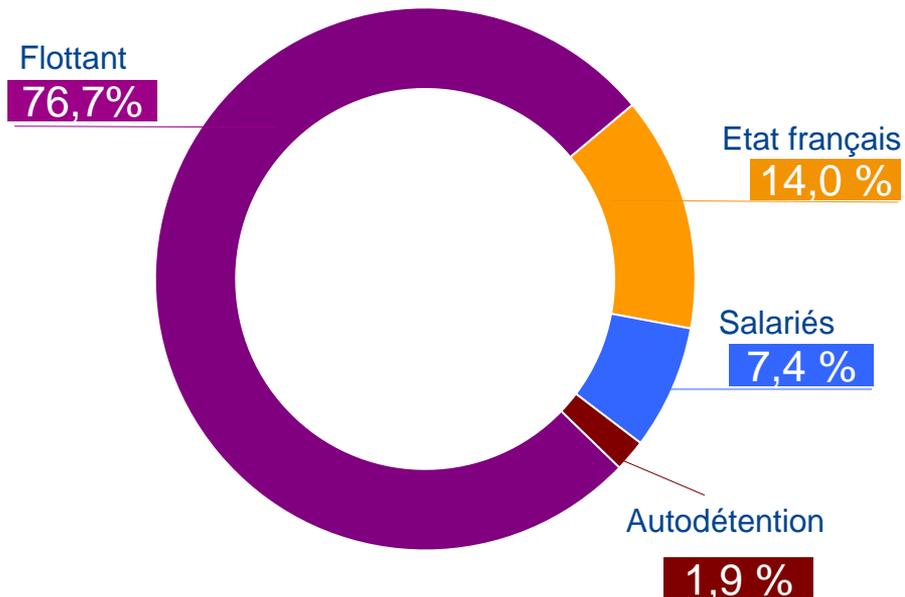
- ◆ 1,60 € par action payé entièrement en 2018 :
 - Détachement du dividende : 29 mai 2018
 - Date de mise en paiement : 31 mai 2018

- ◆ Les détenteurs d'actions ordinaires et d'actions de préférence A à la date de détachement du 29 mai 2018 auront droit au dividende

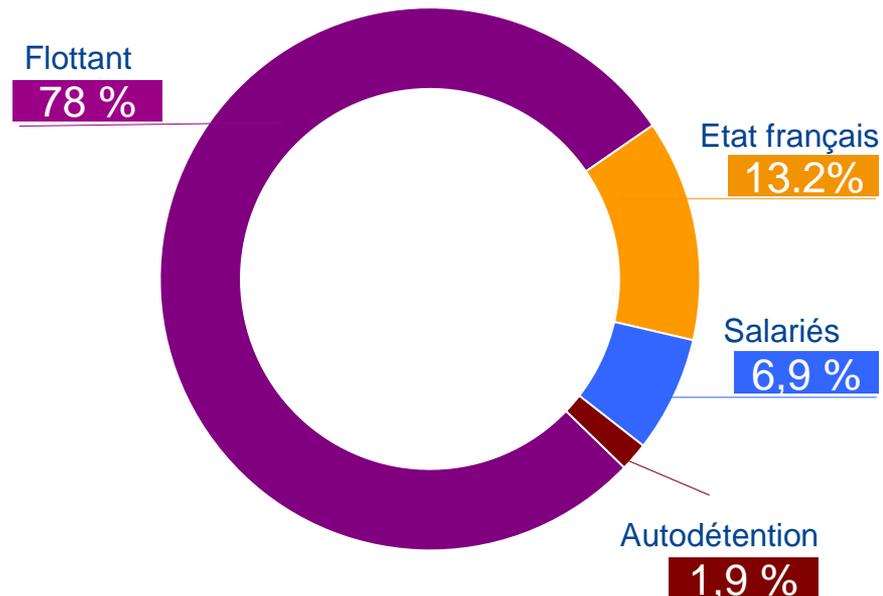
Paiement d'un dividende de 1,60 € par action (sous réserve de l'approbation des actionnaires), en hausse de 5,3 %

Répartition du capital

Au 31 décembre 2017



Au 31 mars 2018 *



* Les actions de préférence A émises au profit des anciens actionnaires de Zodiac Aerospace sont intégralement classées dans le flottant.

Chiffre d'affaires du T1 2018 par activité

| Données ajustées <i>(En millions d'euros)</i> | T1 2017 | T1 2018 | <i>Variation publiée</i> | <i>Variation organique</i> |
|---|---------|--------------|------------------------------|--------------------------------|
| Propulsion aéronautique et spatiale | 2 186 | 2 286 | 4,6 % | 12,1 % |
| Equipements aéronautiques | 1 304 | 1 263 | (3,1) % | 6,6 % |
| Zodiac Aerospace | Na | 369 | Na | Na |
| Défense | 275 | 298 | 8,4 % | 12,0 % |
| Holding & Autres | 3 | 6 | n/s | n/s |
| Safran | 3 768 | 4 222 | 12,0 % | 10,2 % |

Application d'IFRS 15

Depuis le 1er janvier 2018, Safran applique la nouvelle règle internationale de reconnaissance du chiffre d'affaires (IFRS 15). Cette nouvelle norme qui s'impose à toutes les sociétés cotées, modifie la séquence de reconnaissance des revenus de certains contrats. Pour assurer les comparaisons avec 2018, les chiffres 2017 ont été retraités de la même manière.

Consolidation de Zodiac Aerospace

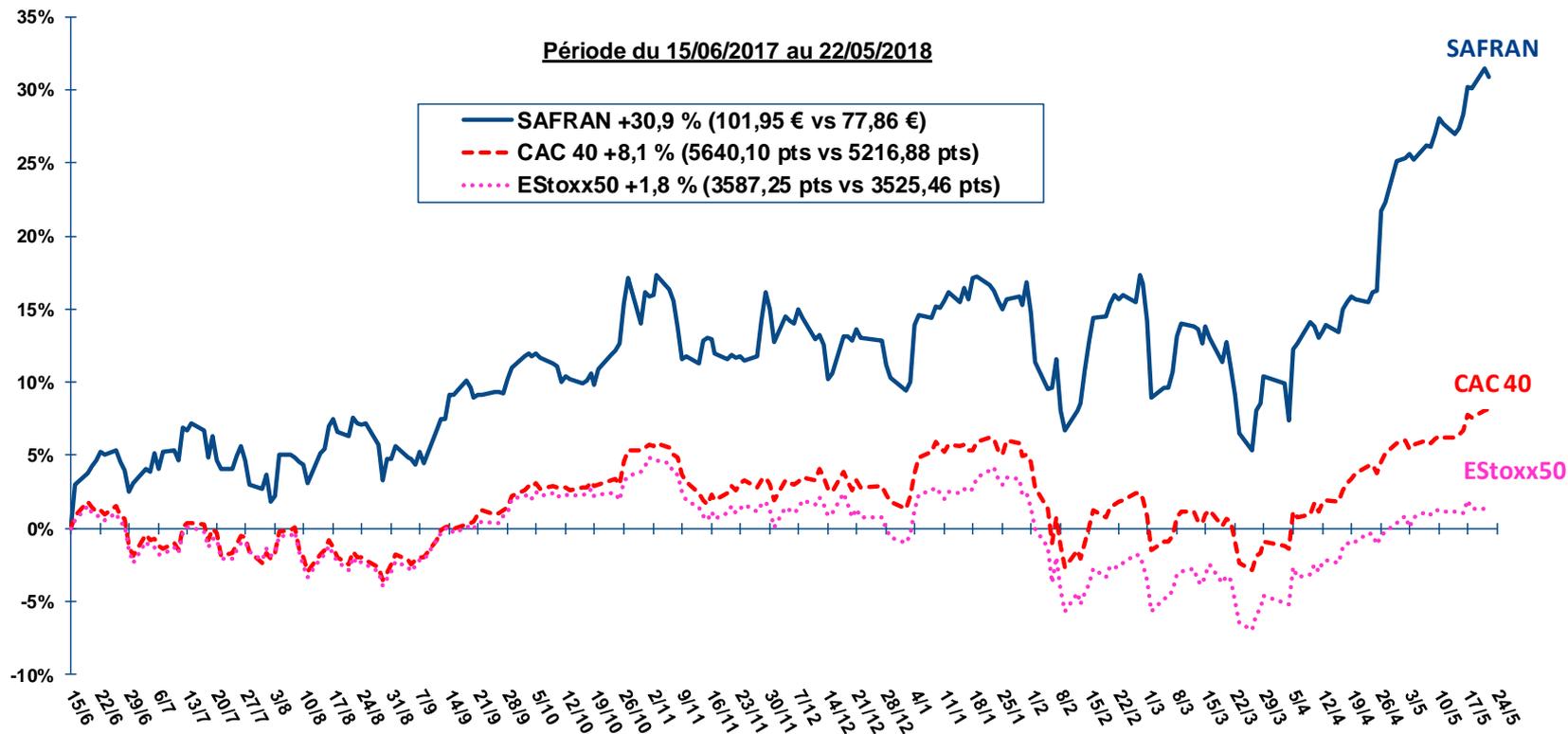
Zodiac Aerospace est consolidé par intégration globale dans les états financiers de Safran depuis le 1^{er} mars 2018.

Le chiffre d'affaires de Safran au T1 2018 inclut 1 mois de contribution de Zodiac Aerospace.

Croissance organique

Sur une base organique, la variation du chiffre d'affaires est calculée en excluant les effets de périmètre (notamment la contribution d'un mois de Zodiac Aerospace) et les effets de change.

Action Safran depuis l'AG du 15 juin 2017 – 22 mai 2018





**POWERED
BY TRUST**

4

ZODIAC AEROSPACE



Finalisation de l'acquisition de Zodiac Aerospace au T1-2018

- Assemblée générale de Safran du 15/06/2017 : approbation des résolutions financières nécessaires à l'acquisition de Zodiac Aerospace par Safran
- Le 27/12/2017, à l'issue de la réception des autorisations administratives et du visa de l'AMF sur les documents de l'Offre*, ouverture de la période d'Offre
- Le 6/02/2018, à l'issue des résultats de l'Offre initiale, Safran détient 79,74% du capital et par assimilation**, 88,23 % du capital
- Le 13/02/2018, émission de 26 651 058 actions de préférence A Safran pour rémunérer les actions Zodiac apportées à l'OPE subsidiaire
- Le 8/03/2018 à l'issue de l'offre réouverte (pour la branche OPA) Safran détient 97,67 % du capital et au moins 96,61 % des droits de vote
- Depuis le 23/03/2018, les actions Zodiac Aerospace ont été retirées de la cote



*Offre = offre publique d'achat à titre principal et offre publique d'échange à titre subsidiaire

**avec les actions autodétenues par Zodiac et les actions Zodiac couvertes par l'engagement de participation résiduelle,

Zodiac Aerospace : un fournisseur de premier rang mondial d'équipements et systèmes pour les avions commerciaux, régionaux, d'affaires et les hélicoptères

Aerosystems (47% du chiffre d'affaires*)

- Systèmes dédiés à la sécurité en vol et au sol (ex. toboggans, gilets, systèmes d'arrêt d'urgence, d'interconnexion, parachutes)

- Gestion de la puissance électrique, générateurs, système carburant, gestion des données, calculateurs, système oxygènes, gestion de l'eau et des déchets



- #1 des toboggans d'évacuation
- #1 des systèmes d'interconnexion
- #1 des systèmes d'arrêt
- #1 des parachutes



- #1 pour la distribution et la gestion électrique primaire
- #1/ #2 des systèmes oxygène
- #1 de la gestion de l'eau et des déchets

Aircraft Interiors (53% du chiffre d'affaires*)

Seats (21% du CA)

- Sièges passagers (première, business, premium, économie) et équipages



- #2 des sièges passagers

Cabin (32% du CA)

- Cabines complètes (cloisons, coffres à bagages, toilettes, rangements, plafonds, chariots, galleys, portes cockpit, IFE(**))



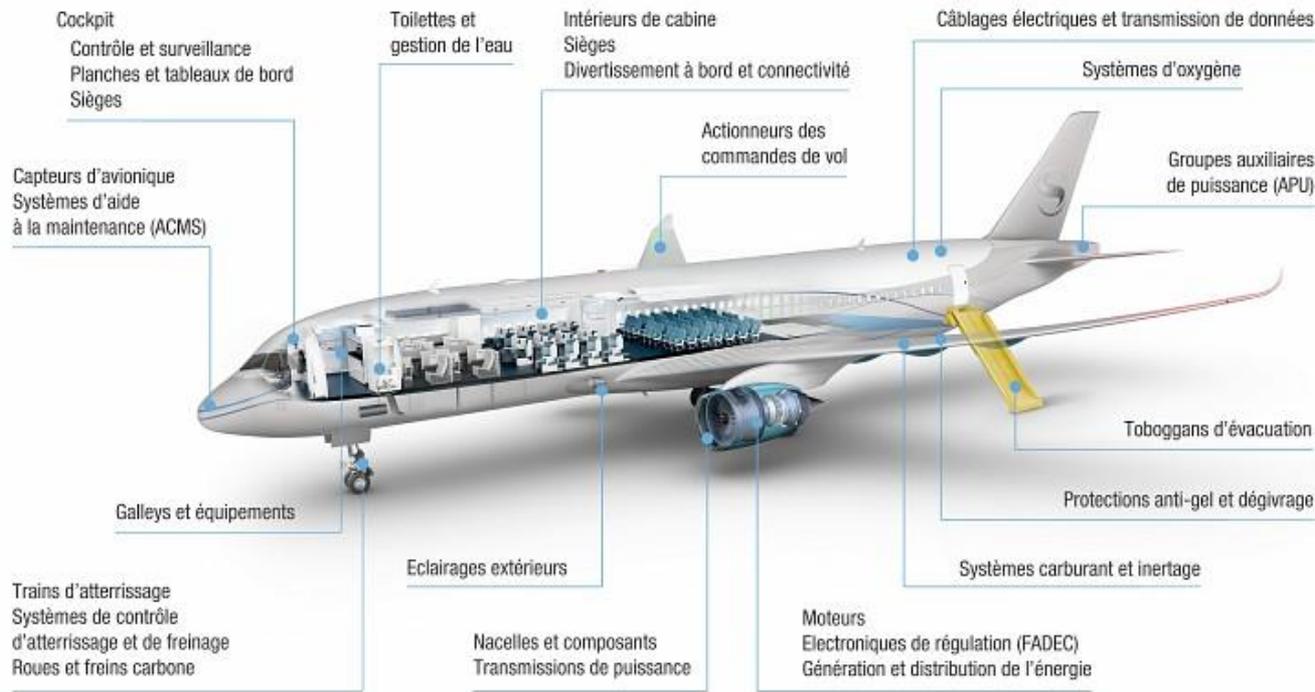
- #1 ou #2 des galleys et des équipements de galleys
- #1 des intérieurs de cabine

* Données du S1-2017-18 (à fin février 2018)

** In-Flight Entertainment – Système de Divertissement à Bord

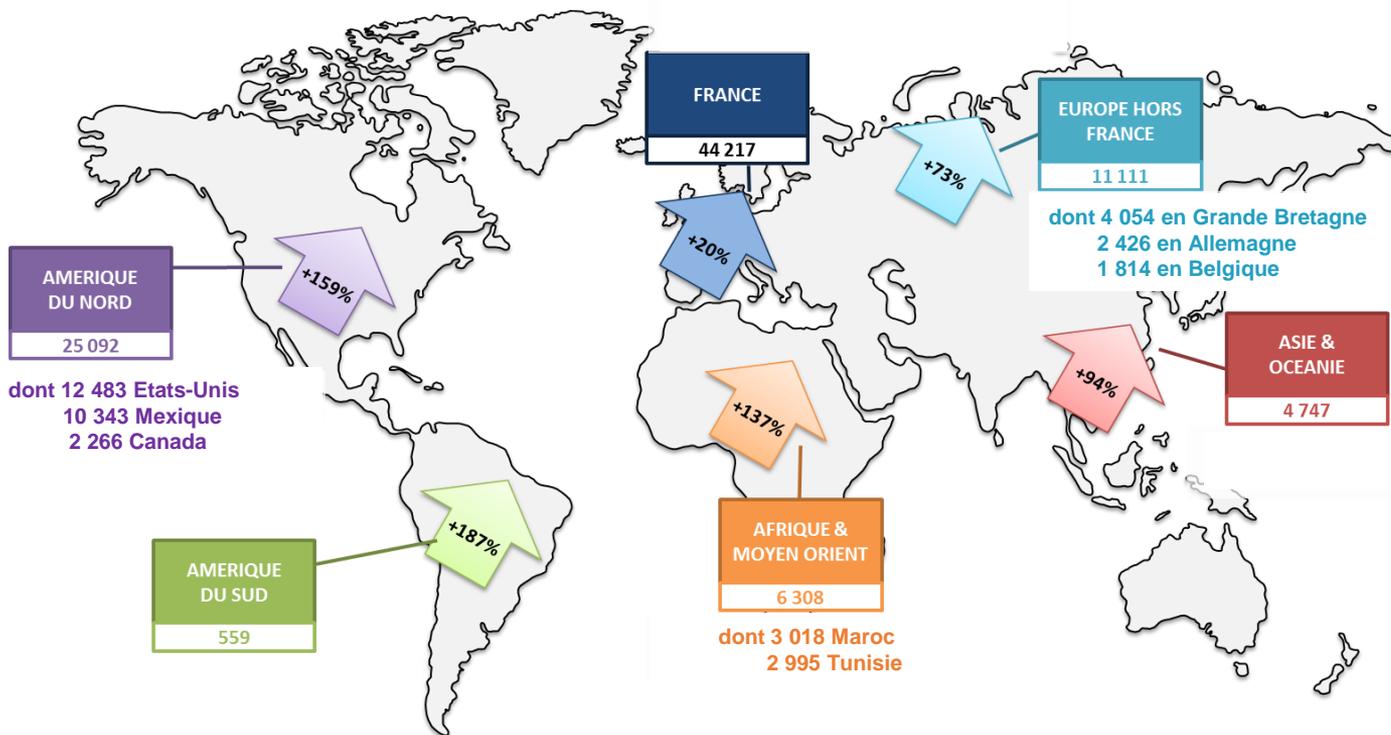
Safran + Zodiac Aerospace : le troisième groupe aéronautique mondial (hors avionneurs)

Une large gamme de produits et services : moteurs, cabines, trains d'atterrissage, électronique embarquée ou circuits électriques, tant pour la première monte que pour l'après-vente



Safran + Zodiac Aerospace : une présence internationale renforcée en particulier en Amérique du Nord

Safran + Zodiac au 30/03/2018
92 000 collaborateurs



Les derniers résultats économiques de Zodiac Aerospace avant la prise de contrôle par Safran

Le 24 avril 2018, Zodiac Aerospace a publié les principaux chiffres du semestre écoulé entre le 1/09/2017 et le 28/02/2018, soit avant sa prise de contrôle par Safran.

Ces chiffres traduisent une situation en ligne avec l'analyse faite par Safran en 2017 :

- **Une baisse de chiffre d'affaires** consécutive aux difficultés industrielles rencontrées avec les clients (2 142,8 M€, soit - 12,4 % par rapport au S1-2016/17 dont -6,8 % en organique),
- **Une rentabilité** traduisant l'évolution de l'activité et un niveau élevé de coûts (35,3 M€ de résultat opérationnel courant soit une marge opérationnelle de 1,6%)
- **Une génération négative de cash flow** (-119 M€) partiellement expliquée par des facteurs saisonniers.

Le 6 septembre 2018, lors de la publication de ses résultats du 1^{er} semestre 2018, Safran présentera les perspectives de 10 mois de contribution de Zodiac Aerospace à son chiffre d'affaires ajusté, résultat opérationnel courant ajusté et cash flow libre.

Actions engagées par Safran depuis la prise de contrôle

Les travaux d'intégration avancent dans 3 domaines

- ◆ Organisationnel avec comme objectif une simplification des structures, une réduction des frais généraux et une meilleure réactivité
- ◆ Fonctionnel avec l'apport d'outils méthodologiques permettant de redresser les programmes critiques. L'ensemble des process du Groupe sera déployé en juin
- ◆ Opérationnel avec un pilotage renforcé des plans de redressement des sites en difficulté

Environ 120 personnes de Safran et de Zodiac Aerospace sont impliquées aujourd'hui dans le processus d'intégration à différents titres.

Mise en place d'un plan de travail détaillé sur les synergies: Safran confirme son objectif de synergies de coûts avant impôts de 200 millions d'euros par an dont environ 90 % devraient être atteints à horizon 2020

L'acquisition de Zodiac Aerospace devrait améliorer le résultat net par action 2018 de Safran dans une fourchette de 5 % à 10 %

(Sur la base d'une contribution de Zodiac Aerospace de 10 mois en 2018 et du programme de rachat d'actions qui a démarré fin mars)



**POWERED
BY TRUST**



5

RAPPORTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



GOVERNANCE

Gouvernance : un Conseil engagé

| 2017 | Nombre de réunions | Nombre de membres | Taux de participation | Taux d'indépendants |
|--|--------------------|-------------------|-----------------------|---------------------|
| CONSEIL | 13 | 17 | 92% | 54 % |
| Comité d'audit et des risques | 5 | 6 | 97 % | 75 % |
| Comité des nominations et des rémunérations | 7 | 7 | 92 % | 83 % |
| Comité « Zodiac » (temporaire) | 8 | 7 | 91% | 57% |
| Comité Innovation et technologie (permanent) | Institué fin 2017 | 5 | na | 80% |

Gouvernance : Comité temporaire

Comité projet Zodiac Aerospace

- Comité spécial temporaire institué pour suivre le projet de rapprochement avec Zodiac Aerospace
- 8 réunions entre début 2017 et l'annonce du projet modifié en mai 2017

Missions

- Préparer les travaux et décisions du Conseil sur le rapprochement ;
- Suivre l'évolution des diligences menées, de la structuration de l'offre et des négociations ;
- Rendre compte de ses travaux à l'ensemble du Conseil d'administration

Composition

- Ross McInnes Président
- Frédéric Bourges Administrateur salarié
- Monique Cohen Administrateur indépendant
- Odile Desforges Administrateur indépendant
- Jean-Marc Forneri Administrateur indépendant (*jusqu'au 15/06/2017*)
- Lucie Muniesa Représentant de l'Etat
- Christian Streiff Vice-Président indépendant

- Philippe Petitcolin Directeur Général (participation aux travaux)

Gouvernance : Comité permanent

Comité Innovation et Technologie

- Nouveau Comité permanent institué par le Conseil fin 2017, suite à un séminaire stratégique

| | |
|----------|--|
| Missions | <p>Examine et exprime son avis sur :</p> <ul style="list-style-type: none">• Orientations et options stratégiques, moyen et long terme, prises par le Groupe en matière d'innovation, de recherche et de technologie, de développements de nouveaux produits et services• Tendances et évolutions technologiques susceptibles d'affecter ces orientations et options stratégiques et industrielles du Groupe• Positionnement des autres acteurs et analyse des risques et opportunités• Avancement des grandes feuilles de routes |
|----------|--|

| | |
|-------------|---|
| Composition | <ul style="list-style-type: none">• Christian Streiff Président, indépendant (jusqu'au 25/05/2018)• Hélène Auriol Potier Administrateur indépendant• Jean-Lou Chameau Administrateur indépendant• Patrick Gandil Administrateur (élu par l'AG sur proposition de l'Etat)• Patrick Pélata Administrateur indépendant |
|-------------|---|

Partie ordinaire – Renouvellement / nominations d’administrateurs

➤ **Résolution 7 :**

- ↪ Renouvellement de Monique Cohen, administrateur indépendant, présidente du Comité des nominations et des rémunérations et administrateur référent

➤ **Résolutions 8 et 9 :**

- ↪ Conformément aux accords avec Zodiac Aerospace :
 - ✓ nomination de Didier Domange, et
 - ✓ nomination de la société F&P, représentée par Robert Peugeot, en qualité d’administrateur indépendant

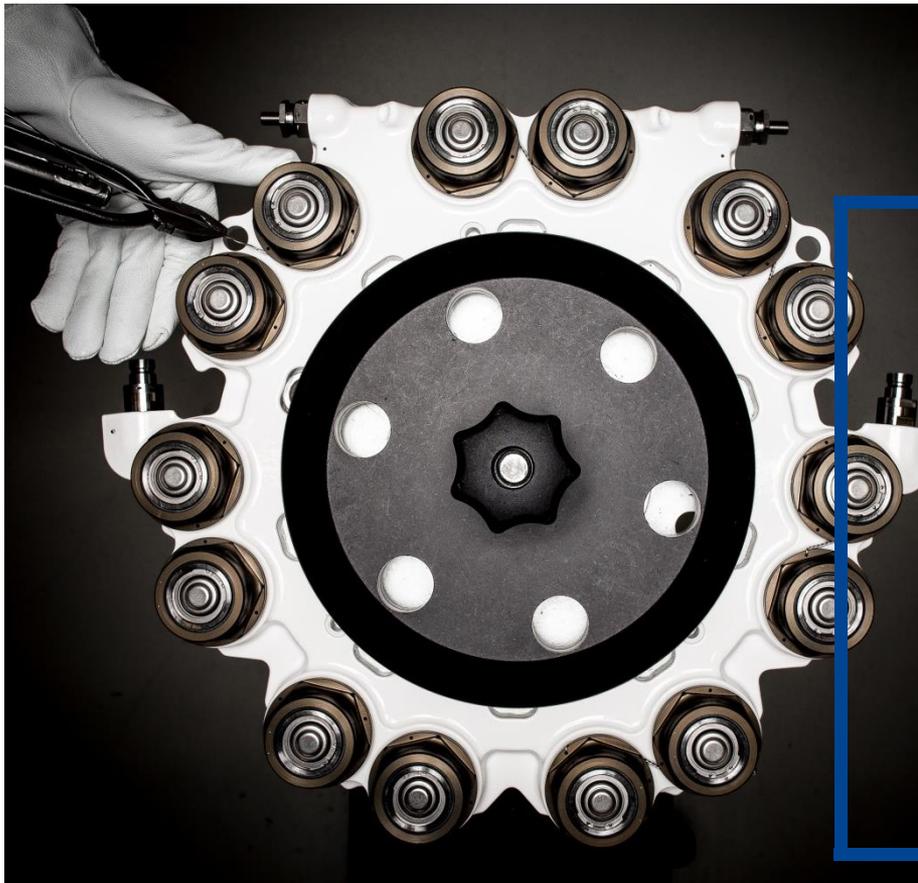
Les propositions du Conseil permettront de **maintenir le pourcentage d’administrateurs indépendants**

Partie ordinaire - Convention règlementée

- **Résolution 6 : Convention règlementée conclue avec l'Etat au cours du 1^{er} semestre 2018**
 - ↪ Safran et l'Etat ont souhaité consolider la convention conclue en 2004 entre Sagem, Snecma et l'Etat et ses 6 avenants, dans un document unique et en actualiser le contenu
 - ↪ Cette nouvelle convention a été signée par Safran le 26 mars 2018. Elle annule et remplace la convention tripartite du 21 décembre 2004
 - ↪ Conformément à la procédure applicable aux conventions dites règlementées, elle a été autorisée par le Conseil d'administration (le représentant de l'Etat et les administrateurs nommés sur proposition de l'Etat n'ayant pas pris part au vote) et doit être soumise à l'approbation de l'assemblée (l'Etat ne prenant pas part au vote)



**POWERED
BY TRUST**



RÉMUNÉRATIONS

- « SAY ON PAY »
- POLITIQUES DE RÉMUNÉRATION
- ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS – RETRAITES
- INTERESSEMENT LONG TERME

Partie ordinaire - « Say on Pay *ex-post* »

➤ Résolutions 10 et 11 :

↻ **Vote annuel**, dit ***ex-post***, sur les éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués en 2017 aux dirigeants mandataires sociaux en raison de leur mandat (article L.225-37-2 du Code de commerce)

↻ Versement de la rémunération variable annuelle 2017 du Directeur Général conditionné à ce vote

- ✓ **Résolution 10** : approbation des éléments de rémunération 2017 du Président
- ✓ **Résolution 11** : approbation des éléments de rémunération 2017 du Directeur Général

Rémunération du Président du Conseil d'administration due au titre de l'exercice 2017 (Say on Pay « ex-post ») – Résolution N°10 :

| Rémunérations* du Président du Conseil d'administration | |
|---|--|
| Rémunération fixe | 350 000 € <i>(inchangé depuis sa nomination)</i> |
| Rémunération variable annuelle | N/A |
| Rémunération variable pluriannuelle | N/A |
| Rémunération exceptionnelle | N/A |
| Actions de performance (ILT) | N/A |
| Jetons de présence | 73 513 € |
| Avantages en nature ** | 3 171 € |
| Versement complémentaire *** (retraite à cotisation définie) | 57 690 € |
| Total | 484 357 € |

* Montants bruts ** Véhicule de fonction *** Versement permettant le paiement de l'impôt au titre du dispositif « Art 82 » reposant sur une fiscalisation à l'entrée.

Rémunération du Directeur Général due au titre de l'exercice 2017

(Say on Pay « ex-post ») – Résolution N°11:

| Rémunérations* du Directeur Général | |
|--|--|
| Rémunération fixe | 600 000 € (inchangé depuis sa nomination) |
| Rémunération variable annuelle | 777 500 € (conditionné au vote de l'Assemblée) |
| Rémunération variable pluriannuelle ** | 8 678 Unités de performance acquises au titre du dispositif d'intéressement long terme 2015 |
| Rémunération exceptionnelle | N/A |
| Actions de performance – ILT | 27 165 actions de performance attribuées (ILT2017) |
| Jetons de présence | 36 614€ |
| Avantages en nature *** | 4 619 € |
| Versement complémentaire **** (retraite à cotisation définie) | 154 746 € |
| Total ***** | 1 573 179 € |

* Montants bruts ** cf. p. 277 du DDR 2017 *** Véhicule de fonction **** Versement permettant le paiement de l'impôt au titre du dispositif « Art 82 » reposant sur une fiscalisation à l'entrée. ***** Hors la valorisation comptable de l'ILT, soit 839 893 €, qui ne correspondant pas à une rémunération perçue

Partie ordinaire - Politique de rémunération

➤ Résolutions 12 et 13 : Politique de rémunération

↪ **Vote annuel**, dit **ex-ante**, sur les principes et les critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables aux dirigeants mandataires sociaux en raison de leur mandat (article L.225-37-2 du Code de commerce)

↪ Le Conseil d'administration a apporté des évolutions aux politiques approuvées lors de l'assemblée générale du 15 juin 2017

✓ **Résolution 12** : politique de rémunération applicable au Président

✓ **Résolution 13** : politique de rémunération applicable au Directeur Général

Politiques de rémunération du Président du Conseil et du Directeur Général - 2018 (1/2) : (Vote « ex ante ») – Résolution N°12 (Président) et N°13 (Directeur général) (DDR p. 266-272)

Evolutions apportées aux politiques par rapport à celles approuvées par l'Assemblée générale 2017 :

■ Pour le Président et le Directeur Général :

↪ **Jetons de présence** : Pas d'allocation (les dirigeants mandataires sociaux n'ont plus de droit à percevoir des jetons)

↪ **Rémunération Exceptionnelle** : Exclusion de la possibilité d'une telle rémunération dans la politique soumise au vote

■ Pour le Directeur Général :

↪ **Rémunération variable annuelle** :

- Montant **Cible** dans l'hypothèse de l'atteinte à 100% des objectifs de performance correspondant à **100%** de la rémunération fixe (contre **117%** précédemment)
- **Plafond** en cas de surperformance à **150%** (contre **152%** précédemment)

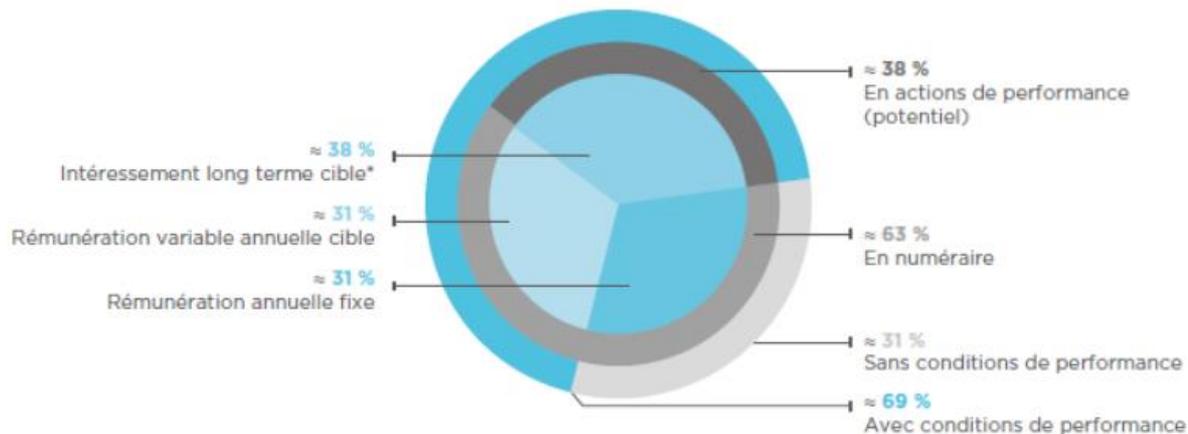
↪ **Intéressement Long Terme (actions de performance)** : Le nombre d'actions de performance attribuées ne pourra représenter plus que **120%** de la rémunération fixe annuelle en valorisation comptable (contre **140%** précédemment)

- Ces évolutions ont été décidées concomitamment à la modification à compter de 2018 des rémunérations fixes du Président et du Directeur Général (p. 273 et 275 du DDR)

Politiques de rémunération du Président du Conseil et du Directeur Général - 2018 (2/2) :

Structure récurrente de rémunération :

- **Président** : Rémunération forfaitaire fixe annuelle
(Pas de jetons, de rémunération variable annuelle ou pluriannuelle, d'intéressement long terme ou de rémunération exceptionnelle 2018)
- **Directeur Général** (Pas de jetons, de rémunération variable pluriannuelle ou de rémunération exceptionnelle 2018):



* En valorisation IFRS à l'attribution

➤ Pas de régime de retraite spécifique pour le Président et le Directeur Général :

Bénéfice du dispositif de régimes de retraite applicable aux cadres supérieurs du Groupe

Partie ordinaire - Engagements règlementés

➤ Résolutions 4 et 5 :

- ↪ Extension du bénéfice du dispositif de régimes de retraite supplémentaire à cotisations définies (Article 83) modifié mis en place chez Safran au 1er janvier 2018, au Président et au Directeur Général, dans les mêmes conditions et modalités que les autres bénéficiaires concernés
 - ✓ Nouveau régime Groupe Article 83 - Socle
 - ✓ Nouveau régime Article 83 - Additionnel de Safran SA

- ↪ **Résolution 4** : extension du bénéfice du nouveau dispositif au Président

- ↪ **Résolution 5** : extension du bénéfice du nouveau dispositif au Directeur Général



**POWERED
BY TRUST**



PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

Partie ordinaire - Comptes et dividende

- **Résolutions 1 à 3 : Approbation des comptes sociaux et consolidés - Dividende et affectation du résultat**
 - ↪ **Résolution 1** : approbation des comptes sociaux (bénéfice de 1 360 M€)
 - ↪ **Résolution 2** : approbation des comptes consolidés (résultat net (part du Groupe) de 4 790 M€)
 - ↪ **Résolution 3** : affectation du résultat proposée par le Conseil d'administration
 - ✓ **Dividende de 710 M€ - soit 1,60 € par action**
 - ✓ Affectation du solde (2 451 M€) au report à nouveau

Partie ordinaire - Programme de rachat d'actions

➤ **Résolution 14 : Renouvellement de l'autorisation d'achat d'actions**

↪ **Durée** de l'autorisation : **18 mois**

↪ **Prix maximum : 118 € par action** (montant maximum des fonds affectés au programme fixé à 5,2 milliards d'€)

↪ **Limite : 10% du capital**

↪ **Objectifs du programme identiques à ceux de 2017 :**

- ✓ animation du marché du titre Safran, dans le cadre d'un contrat de liquidité
- ✓ attribution ou cession d'actions à des salariés / mandataires sociaux
- ✓ remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières
- ✓ conservation et remise ultérieure d'actions à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe
- ✓ annulation d'actions

Partie extraordinaire – Modifications statutaires

➤ **Résolution 15 : modification de l'article 4 des statuts afin d'étendre la compétence du Conseil d'administration en matière de transfert de siège social**

- ↪ Autrefois uniquement compétent pour transférer le siège de la société dans le même département ou dans un département limitrophe, le Conseil peut désormais décider le transfert du siège social sur l'ensemble du territoire français, sous réserve (comme auparavant) de ratification de cette décision par la prochaine assemblée générale ordinaire
- ↪ Il est proposé de modifier l'article 4 des statuts pour refléter cette extension légale des pouvoirs du conseil d'administration

➤ **Résolution 16 : modification de l'article 40 des statuts relatif aux règles de désignation de commissaire(s) aux comptes suppléant(s)**

- ↪ La loi prévoit désormais que la désignation d'un ou de plusieurs commissaires aux comptes suppléants n'est plus obligatoire si le titulaire désigné est une personne morale, ce qui est le cas des commissaires aux comptes de Safran
- ↪ Il est proposé de modifier l'article 40 des statuts, afin de tenir compte de cet assouplissement légal des règles de désignation de commissaire(s) aux comptes suppléant(s)

Partie extraordinaire – Attributions gratuites d’actions de performance

➤ Résolution 17 :

- ✎ **Durée de l’autorisation : 26 mois**
- ✎ **Plafonds : 0,4%** du capital (dans la limite de **2/3 de ce taux** par exercice fiscal) – **5 % maximum** de chaque attribution par mandataire social (soit **0,01%** par mandataire, par exercice)
- ✎ **Conditions de performance** mesurées **sur 3 exercices** consécutifs
- ✎ **Conditions internes standard** pour tous : ROC pour moitié et CFL pour moitié
 - ✓ pesant pour **70 %** minimum dans l’ensemble, sauf :
 - ✓ pour l’attribution qui interviendrait en 2018, pesant pour **45 %** dans l’ensemble pour le Directeur Général et une catégorie de bénéficiaires assujettis à conditions additionnelles
- ✎ **Conditions internes additionnelles** pour le Directeur Général et une catégorie de bénéficiaires directement ou particulièrement impliqués dans l’intégration de Zodiac, pesant pour **25 %** dans l’ensemble : ROC du périmètre Zodiac pour **10 %** et montant des synergies pour **15 %**
- ✎ **Condition externe** : TSR, pesant pour **30 %** pour le Directeur Général et les membres du Comex et un minimum de **10 %** pour les autres bénéficiaires
- ✎ **Période d’acquisition** d’au moins **3 ans** pour tous les bénéficiaires et **période de conservation supplémentaire** d’au moins **1 an** pour le Directeur Général et les membres du Comex de Safran

Pouvoirs pour formalités

➤ **Résolution 18 :**

↪ **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales**



**POWERED
BY TRUST**



6

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



**POWERED
BY TRUST**



7

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question écrite d'un actionnaire

En tant qu'investisseur responsable actionnaire, nous estimons qu'il est indispensable que le groupe contribue aux engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris signé en 2015 à la suite de la COP21, en s'engageant à définir des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui soient ambitieux, significatifs, cohérents avec ses activités et à minima alignés avec la trajectoire « 2 degrés » reconnue comme indispensable par la communauté internationale.

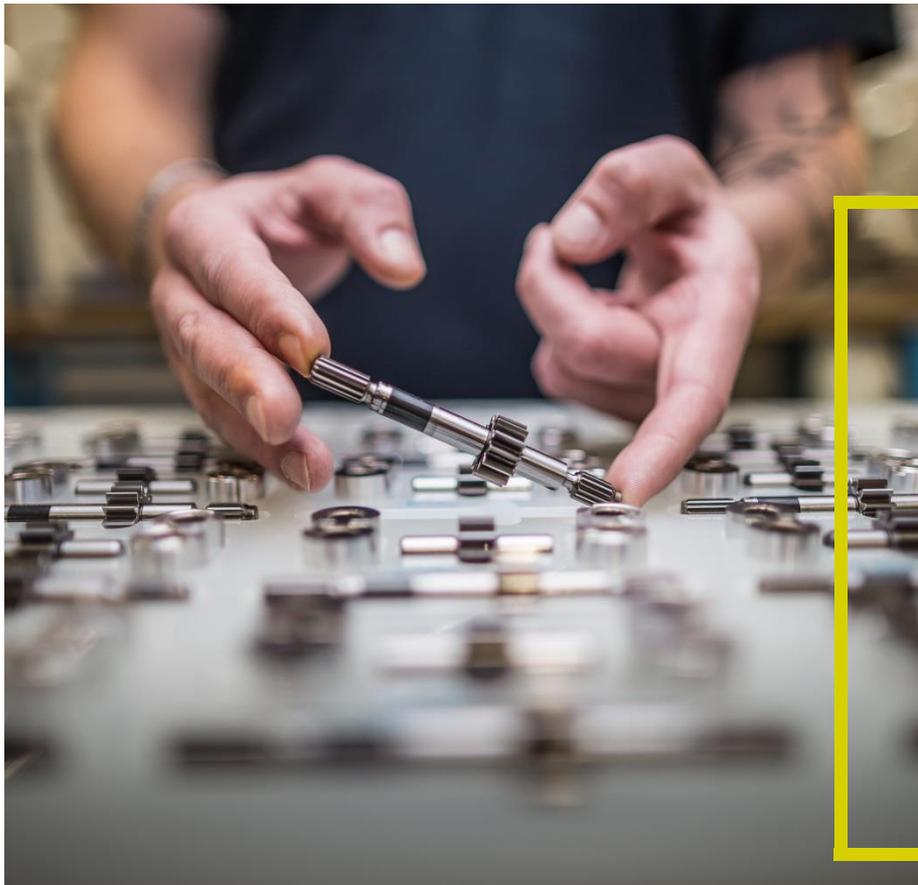
Or votre société ne participe pas à ce jour à l'initiative des « Sciences Based Targets » qui instaure un contrôle scientifique de la conformité du scénario de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'une entreprise, en fonction des ses métiers, en lien avec les objectifs de l'Accord de Paris de limitation à 2°C du réchauffement climatique.

Parmi les sociétés appartenant à l'indice CAC 40, dix-huit ont déjà adhéré à cette initiative.

Pouvez-vous donner les raisons pour lesquelles la société n'a pas adhéré à cette initiative et s'il est envisagé qu'elle y adhère au cours de l'exercice 2018 ?



**POWERED
BY TRUST**



8

VOTE DES RÉSOLUTIONS



**POWERED
BY TRUST**